

Environnement comptable et financier

Semestre 2 – TD présenté par Thierry Sahler

TD repris et tapé par Théo Cousson

révision du mardi 4 juin 2019

Sommaire

I. Environnement comptable et financier.....	1
Chapitre I. Présentation Générale.....	1
Section I. Historique.....	1
Section II. Les types de comptabilité.....	1
Paragraphe 1. La comptabilité générale.....	1
Paragraphe 2. La comptabilité analytique.....	2
Paragraphe 3. La comptabilité prévisionnelle.....	2
Section III. Pour quelles raisons tenir une comptabilité ?.....	2
Section IV. Notion de comptabilité générale.....	3
Paragraphe 1. Les flux économiques.....	3
I. Définition.....	3
II. Description.....	3
III. Classification.....	4
A. Distinction entre flux réels et flux financiers.....	4
B. Distinction entre flux externe et flux interne.....	4
Paragraphe 2. Les comptes.....	4
I. Les comptes.....	4
A. Présentation.....	5
1. Le compte en « T ».....	5
2. Débits et crédits séparés.....	5
3. Débit et crédit mariés.....	5
4. Débit et crédit mariés avec solde.....	5
B. Nature.....	5
II. Le livre journal.....	7
III. Le grand livre.....	7
IV. La balance des comptes.....	7
V. Analyse des emplois et des ressources.....	7
A. Analyse des emplois.....	8
B. Analyse des ressources.....	8
VI. Les travaux d'inventaire.....	9
A. Les amortissements.....	9
B. Les provisions.....	9
1. Provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs.....	10
2. Provisions pour risques et charges.....	10
3. Les régularisations.....	10
a. Les charges à payer.....	11
b. Les produits à recevoir.....	11
c. Les charges constatées d'avance.....	12
d. Les produits constatés d'avance.....	12
VII. Les documents de synthèses.....	12
A. Le compte de résultat.....	13
B. Le bilan.....	13
C. L'Annexe.....	16
Chapitre II. Notions d'analyse financière.....	16
Section I. Analyse du compte de résultat.....	16
Paragraphe 1. Le Tableau du Solde Intermédiaire de Gestion – TSIG.....	16
I. La marge commerciale.....	18
II. La production de l'exercice.....	18
III. La valeur ajoutée produite – VAP.....	19
IV. Excédent Brut d'Exploitation – E.B.E.....	19
V. Le résultat d'exploitation.....	19

VI. Le résultat courant avant impôts sur bénéfice.....	19
VII. Le résultat exceptionnel.....	19
VIII. Le résultat de l'exercice.....	19
IX. Les plus ou moins-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés.....	19
Paragraphe 2. La Capacité d'Auto-Financement – CAF.....	20
Paragraphe 3. L'analyse par variabilité.....	21
I. Notions sur le seuil de rentabilité.....	21
II. Notions de variabilité de charges.....	21
III. Notion de marche sur coût variable – M.C.V.....	22
IV. Détermination du seuil de rentabilité – S.R.....	22
A. Méthode algébrique.....	23
B. Méthodes graphiques.....	23
1. S.R. \Rightarrow M.C.V. = C.F.....	23
2. S.R. \Rightarrow C.A. = C.V. + C.F.....	24
3. S.R. \Rightarrow R = 0.....	24
Section II. Analyse du bilan.....	25
Paragraphe 1. Interprétations du bilan.....	25
I. Aspect fonctionnel.....	25
II. Aspect financier.....	25
Paragraphe 2. Notions de fonds de roulement.....	27
I. Le Fonds de Roulement Net Global – F.R.N.G.....	27
II. Le Fonds de Roulement Financier – F.R.F.....	27
III. Le Fonds de Roulement Propre – F.R.P.....	28
Paragraphe 3. Notions de Besoins en Fonds de Roulement – B.F.R.....	29
Paragraphe 4. Relations entre Fonds de Roulement, Besoins en Fonds de roulement et Trésorerie Nette – R.F. – B.F.R. = T.N.....	29
Section III. Méthodes d'Analyse Globale.....	31
Paragraphe 1. La méthode des ratios.....	31
Paragraphe 2. La méthode des scores – le <i>scoring</i>	34
Paragraphe 3. Les logiciels d'analyse financière.....	35

I. Environnement comptable et financier

Chapitre I. Présentation Générale

Section I. Historique

La comptabilité remonte à la plus haute antiquité et dès que les hommes ont commencé à faire des échanges, ils ont voulu conserver des traces de leurs transactions. Les archéologues ont retrouvé des traces de comptabilité datant du temps des pyramides.

La comptabilité était « simple » par opposition à la comptabilité en partie double que l'on utilise aujourd'hui dans tout le monde :

- partie simple : enregistre les entrées/sorties seules ;
- partie double : enregistre les entrées et leurs raisons ainsi que les sorties et leurs raisons : il devient possible de comptabiliser les créances et les dettes.
 - On vérifie selon ce qui doit entrer et ce qui entre et selon ce qui doit sortir et ce qui sort.

La comptabilité en partie double serait née à Gênes en Italie en fin de Moyen Âge ; inventée par Luca Pacioli en 1494 dans l'ouvrage *Summa de arithmeticā, geometriā, proportioni et proportionalitā*.

Elle est née en raison du développement du crédit et des limites de la comptabilité. Elle ne s'intéresse pas seulement au mouvement financier mais à leur contrepartie. La comptabilité s'est ensuite affinée et sont apparues les opérations d'inventaire. La comptabilité s'est également développée au niveau fiscal.

- 1673 (Louis XIV) Jean-Baptiste Colbert est à l'origine de l'ordonnance de la comptabilité (elle n'était pas obligatoire avant, l'a été rendue pour les impôts, le roi Louis XIV ayant instauré une politique de grands travaux lesquels étaient fort onéreux).
- 1807 (Napoléon) Codification du droit français :
 - 1804 → code Napoléon (code civil),
 - 1807 → code de commerce – Art. 8. documents comptables.

De nos jours, comptabilité et fiscalité sont étroitement liées.

Section II. Les types de comptabilité

Paragraphe 1. La comptabilité générale

Elle consiste à enregistrer les flux économiques, c'est-à-dire les opérations réalisées par les entreprises.

Rappel : Elle est strictement obligatoire pour toutes les « personnes » effectuant des actes de commerce, qu'elles soient physiques ou morales.

Paragraphe 2. La comptabilité analytique

Avec le développement industriel, on a vu apparaître la comptabilité analytique qui a pour but le calcul des coûts et coût de revient des biens fabriqués et des services rendus. Elle est pour le moment encore, facultative.

Paragraphe 3. La comptabilité prévisionnelle

Les deux précédentes formes s'intéressent au passé, celle-ci s'intéresse au futur. Avec le développement des techniques de gestion est apparu une comptabilité prévisionnelle qui a pour but d'établir des documents prévisionnels. Cette comptabilité n'est pour le moment obligatoire que dans les grandes entreprises depuis 1984.

Section III. Pour quelles raisons tenir une comptabilité ?

La tenue de comptabilité est obligatoire pour toutes les entreprises pour la comptabilité générale et pour les grandes entreprises pour la comptabilité prévisionnelle.

Le 1^{er} but de toute comptabilité est de fournir des informations permettant d'éclairer la prise de décision des dirigeants.

- Vendre à perte un produit pour privilégier le prix de vente d'un autre produit :
 - Imprimantes à 30 €, cartouche seule à 15 €.
 - vente à perte volontaire : stratégie commerciale. (idem pour les *Polaroids*) → produits complémentaires.

La comptabilité est le seul moyen de preuve juridique dont dispose le commerçant pour pouvoir justifier ses opérations, elle peut servir de preuve.

- Toute transaction de plus de mille euros doit être faite autrement qu'en espèce.

« Le petit commerçant honnête est mort ». Il est très tentant de ne pas comptabiliser la vente. Si elle n'est pas comptabilisée, il faut agir en monographie : achat et vente au noir. Les deux à la fois pour obtenir une cohérence des chiffres.

Par exemple, un couple de pharmaciens picards ont eu un accident de la route. La femme s'est retrouvée dans le coma et le mari s'est retrouvé dans l'incapacité d'exercer son métier. Une personne a donc été habilitée pour gérer la pharmacie. Au bout de quelques mois, M. Sahler, chargé d'enquêter sur le montant que la pharmacie aurait perdu suite à l'accident a constaté une hausse imprévue du chiffre d'affaires et ce malgré un départ déjà très haut... Une explication logique de cette augmentation est la comptabilisation par le pharmacien remplaçant de transactions qui étaient effectuées au noir par les propriétaires de « cette épicerie de luxe ». Lesquels propriétaires devaient sans doute revendre du matériel paramédical acheté en liquide dans un supermarché voisin. À l'époque et en raison de la faible démocratisation des cartes bancaires, les transactions étaient souvent effectuées en liquide, lequel n'a pas de traçabilité.

De manière générale, il ne faut vendre au noir que dans le cas où l'achat a lui-même été effectué au noir. De même, il convient de ne pas placer cet argent en banque :

- il serait impossible de justifier la rentrée d'argent ;
- pour les rentrées exceptionnelles et honnêtes, il faut garder une preuve de la source de la somme, par exemple, la photocopie d'un chèque de la Française des Jeux.

De même, il faut consommer cet argent intelligemment, être discret et toujours garder un chiffre officiel cohérent.

Si ce chiffre présente un déséquilibre, on parle de caisse créditrice, laquelle subit une taxation d'office qui se base sur le niveau de vie plus élevé que ne peut le permettre la source de revenue déclarée. Il est par ailleurs intéressant de savoir que la seule manière de coincer Al Capone a été le FISC.

Section IV. Notion de comptabilité générale

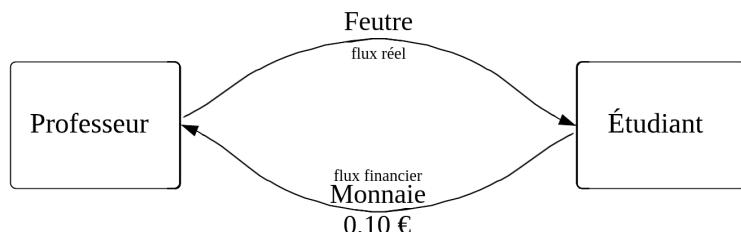
Elle a pour but l'enregistrement des opérations et l'établissement de synthèses. Elle enregistre donc les flux économiques entre l'entreprise et ses partenaires.

Paragraphe 1. Les flux économiques

I. Définition

Tout montant de bien entre des agents économiques constitue un flux économique.

II. Description



Tout flux économique implique une origine et une destination et a donc un sens ainsi qu'une valeur (toujours supérieure à 0).

Toute origine d'un flux implique une « **ressource** » et toute destination d'un flux, un « **emploi** ».

Si le professeur fait sa comptabilité, il enregistre ce qui se passe « chez-lui », idem pour l'étudiant, mais aussi pour la banque : ainsi, le relevé de compte de la banque est fait selon la comptabilité de la banque, qui est l'inverse de la nôtre.

III. Classification

Les flux peuvent être classés selon une double distinction.

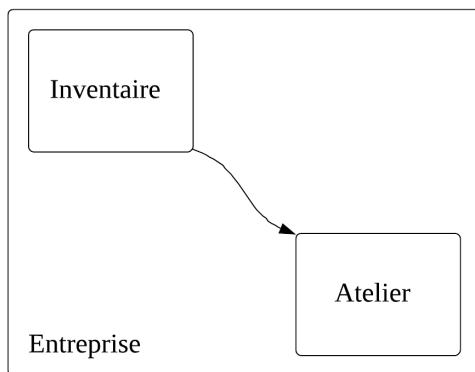
A. Distinction entre flux réels et flux financiers

Les flux réels concernent les mouvements de biens et services alors que les flux financiers concernent les mouvements de monnaie ou autres moyens de règlement :

- flux réel : mouvement de biens ;
- flux « quasi » réel : mouvement de service ;
- flux financiers : mouvement financier.

B. Distinction entre flux externe et flux interne

Les flux externes concernent plusieurs agents économiques (comme l'exemple plus haut) alors que les flux internes ne concernent qu'un seul agent économique :



↑. Transfert de matière première au sein d'une entreprise. La comptabilité générale ne s'y intéresse pas, c'est la comptabilité analytique qui en tient compte.

Paragraphe 2. Les comptes

I. Les comptes

Les opérations effectuées par l'entreprise s'enregistrent dans des comptes. Les comptes comportent deux parties, et par convention, tout ce qui concerne les emplois se note dans la partie gauche et tout ce qui concerne les ressources dans la partie droite du compte.

A. Présentation

1. Le compte en « T »

Compte en T

Débits (emplois)	Crédits (ressources)
...	...

2. Débits et crédits séparés.

Débit			Crédit		
Date	Libellé	Montant	Date	Libellé	Montant
...

3. Débit et crédit mariés

Date	Libellé	Montant	
		Débit	Crédit
...

4. Débit et crédit mariés avec solde

Date	Libellé	Montant		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
...

↑. Dans ce type de tableau, il est plus fréquent de ne rencontrer qu'une seule colonne de solde.

B. Nature

Les comptes utilisés sont très nombreux et peuvent être classés selon leur nature dans différentes classes.

Jusqu'en 1948, la comptabilité existe selon des règles anarchiques. Pendant la seconde guerre mondiale, elle connaît une uniformisation grâce à l'Allemagne. La France les imite donc, d'où la naissance du « plan comptable ». Ce plan est remanié en 1958 puis à nouveau en 1982 pour l'outil informatique.

Les comptes sont divisés en classes et sont numérotés selon une codification décimale articulée. C'est-à-dire que certains chiffres dans certaines positions dans certaines classes ont une certaine signification :

- №8 en deuxième position pour une classe 2 → amortissement ;
- №8 en troisième position pour les classes de 1 à 7 → inverse ;
- №9 en troisième position pour les classes de 1 à 5 → etc.

En page suivante un tableau répertoriant les sept premières classes :

Classes	Signification		Exemple
1	Comptes de capitaux		101. Capital 16. Capitaux fiscaux
2	Comptes d'immobilisation		20. Compte incorporel 218. Autre immobilisations
3	Comptes de stocks		37. Stocks de marchandises (ce qui est acheté pour être vendu)
4	Comptes de tiers		40. Fournisseurs 41. Clients 42. Personnel 43. Organismes sociaux 44. État
5	Comptes financiers		512. Banques 514. Banque postale (laquelle est à part)
6	60	Achats	
	61	Services extérieurs (immobilier)	
	62	Autres services extérieurs (mobilier)	
	63	Impôts, taxes et versements assimilés :	
		631	→ sur rémunération de l'Administration des impôts
		635	→ sur rémunération pour les autres organisations
		637	autres impôts
		639	autres impôts pour les autres organisations
	64	Charges de personnel	
	65	Autres charges de gestion courante	
	66	Charges financières	
	67	Charges exceptionnelles	
	68	Dotation aux amortissements et prévision	
	69	Participation de salariés au fruit de l'expansion	
		Impôts sur les bénéfices	
7	Comptes de produits (symétrique du 6 mais avec des entrées d'argent en lieu et place des sorties)		707. vente non-marchande
(8)	(Comptes spéciaux)		
(9)	(Comptes analytiques)		

II. Le livre journal

Les opérations réalisées par l'entreprise sont d'abord enregistrées dans un livre journal sous forme d'articles qui comprennent :

- la date de l'opération ;
- les numéros et noms de comptes à débiter et à créditer ;
- les montants à imprimer dans ces comptes ;
- la référence du document ayant permis l'enregistrement (facture, ticket de caisse) ;

exemple :

Facture du 29.01.2019 d'un montant de 1 000 € HT avec 20 % de TVA soit 1 200 € TTC :

29.01.2019					
607		Achat de marchandises	1 000 €		
44566		TVA déductible en biens et services / Fournisseur	200 €		
	401	(Facture N°147)			1 200 €

↑. On ne coupe jamais une écriture. Un tableau tel que celui-là ne peut être saisi sur plus d'une page, et ce quitte à laisser en bas de certaines pages un espace vide :

Cela permet de faire le total de la page, ce qui permet de trouver une erreur sur la page (plus simple que sur tout un mois).

D'autre part, il est interdit de rayer ou d'effacer en enregistrement même erroné. Cela est considéré comme falsification et est passible de poursuite judiciaire. Il faut écrire l'inverse de l'erreur à sa suite pour l'annuler, c'est ce qu'on appelle « contre-passé une écriture ».

III. Le grand livre

Le grand livre recense tous les comptes ouverts dans l'entreprise et les montants portés dans le livre journal doivent être reportés dans le grand livre dans les comptes correspondants. (Comptabilité par décalque avant l'arrivée de l'informatique pour que le montant soit le même). Le livre journal et le grand livre sont donc supposés en tout point identiques, seul l'ordre de classement est différent.

IV. La balance des comptes

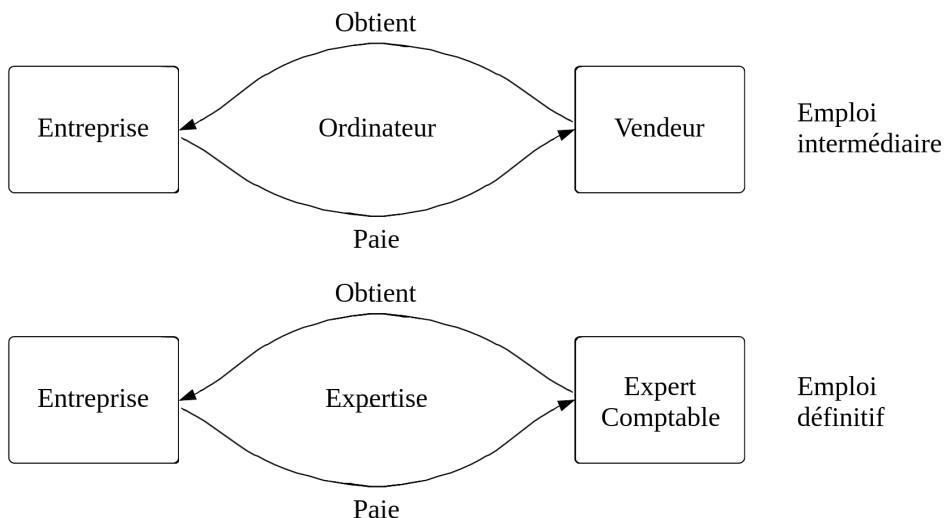
Elle était un outil de vérification périodique tombé en désuétude avec l'informatique :

Nº de compte	Nom du compte	Montant		Solde	
Classes de 1 à ...		Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Totaux →	ȳ	ȳ	ȳ	ȳ

V. Analyse des emplois et des ressources

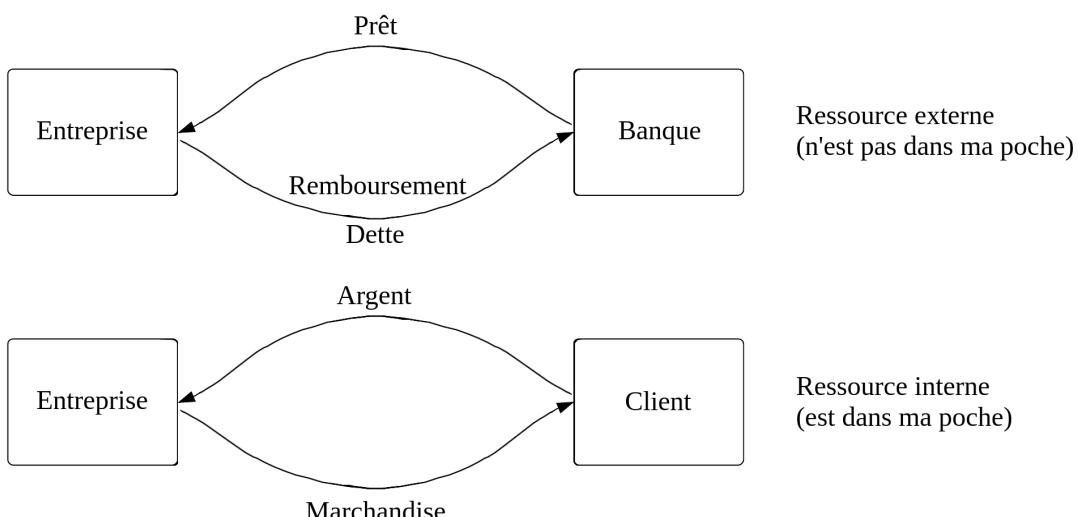
Il existe deux grandes catégories d'emplois de ressources.

A. Analyse des emplois



- Dans le premier cas, acquisition d'un ordinateur. Dans ce cas, l'ordinateur est acquis par l'entreprise, dans son patrimoine où il sera conservé durablement et d'où il pourra éventuellement servir de ressource pour un flux ultérieur. Il va constituer un emploi intermédiaire appelé « **actif** » par les comptables.
- Dans le second cas, on paie des honoraires à l'expert comptable, il ne reste rien dans le patrimoine de l'entreprise et on parle d'emploi définitif que les comptables appellent « **charge** ».

B. Analyse des ressources



Dans le premier cas, on effectue un emprunt d'argent. L'argent perçu devra-t-il être restitué au banquier et constitue ce qu'on appelle une ressource externe que les comptables appellent « **passif** ».

- Dans le second cas, c'est une vente de marchandise qui est effectuée. L'argent perçu reste définitivement acquis et ne donnera pas lieu à restitution, il constitue une ressource interne que les comptables appellent « **produit** ».

VI. Les travaux d'inventaire

Une fois par an, avant l'établissement des documents de synthèse (voir au VII), il convient de réaliser des travaux dits d'inventaire qui vont s'intéresser aux amortissements, aux provisions et aux régularisations afin de respecter certains grands principes comptables comme la règle de prudence, le principe d'indépendance des exercices, etc.

A. Les amortissements

L'amortissement est la constatation comptable de la dépréciation irréversible subie par un élément (ou une immobilisation (autre nom pour la même chose)) :

Une partie d'un emploi intermédiaire devient définitif.

C'est ce que constate la comptabilité en enregistrant dans un compte de charge la dépréciation ; mais en contrepartie, on ne crédite pas le compte d'immobilisation lui-même mais un sous-compte, appelé amortissement, qui porte le même numéro mais avec un « 8 » intercalé en deuxième position :

31·12·2018				
68		Achat de matériel.	3 000 €	
	28182			3 000 €

Valeur actuelle = valeur d'achat – rentabilité (montant de l'amortissement)

En droit français, il existe deux modes d'amortissement possible :

- l'amortissement linéaire ;
- l'amortissement dégressif.

L'amortissement linéaire considère que la dépréciation est constante dans le temps.

L'amortissement dégressif, quant à lui, considère que la dépréciation est plus forte dans les premières années que dans les dernières (comme la demi-vie atomique quoi...).

B. Les provisions

Il existe deux grands types de provisions :

- les provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs ;
- les provisions pour risques et charges ;
- (et les provisions réglementées, lesquelles ne sont pas le sujet de ce cours).

1. Provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs

Les provisions pour dépréciation d'éléments d'actif constatent la dépréciation subie par un élément d'actifs mais dont les effets ne sont pas forcements irréversibles :

- classe №2 : travaux devant les commerces → perte de valeur (idem avec les gilets jaunes) ; №68 : dotation aux amortissements provisoires ; №2907 → compte de la colonne soustractive des fonds ;
- classe №3 : dépréciation de la valeur (par exemple la valeur de l'or) ;
- classe №4 : dépréciation d'un compte client ;
- classe №5 : actions financières (par exemple chute de l'Eurotunnel en raison du *Brexit*) : №5903.

La dépréciation est considérée au change au débit du compte №68 : « dotation aux amortissements et provisions » et ne sera pas crédité le compte d'actif lui-même, mais un sous-compte qui portera le même numéro mais avec un « 9 » intercalé en deuxième position.

Les comptes de provision apparaissent au bilan à l'actif dans la colonne administrative.

2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risque et charges sont constituées pour couvrir des risques, ou des charges que des événements rendent probables, mais dont la réalisation demeure incertaine.

La dépréciation sera prise en charge en compte №68, mais en contrepartie on créditera dans le compte des capitaux (№15) qui appartiennent au bilan au passif dans une rubrique spéciale intercalée entre les capitaux propres et les dettes. Par exemple : un achat en dollars est réalisé à unetelle date mais le cours du dollar à unetelle autre date ultérieure est supérieur → provision pour perte de change (№1515).

3. Les régularisations

Si les provisions avaient pour but le respect de la règle de prudence (qui veut que les moins-values même latentes apparaissent en comptabilité alors que les plus-values latentes ne sont comptabilisées qu'une fois réalisées), les régularisations ont pour but le respect d'un autre grand principe comptable, le principe d'indépendance des exercices qui veulent que toutes charges et tous produits soient rattachés à l'exercice comptable qui les concerne exclusivement.

a. Les charges à payer

Les charges à payer concernent des charges créées au cours d'un exercice mais qui ne seront réglées qu'au cours de l'exercice suivant.

Exemple : un loyer payé à terme échu (payé à l'issue de la période) ; prise en location d'un local pour stockage, le bail prévoit un loyer trimestriel de 450 € payables à terme échu : la période commence le 1^{er} décembre. (charge de 2018 payée en 2019 MAIS comptabilisée en 2018 !) (on paie 150 € en 2018 et 300 € en 2019) :

31·12·2018				
613	408	Location — facture non parvenue / fournisseur	150 €	150 €
1·1·2019				
408	613	Contre-passation	150 €	150 €
28·2·2019				
613	512	chèque	450 €	450 €

b. Les produits à recevoir

Les produits à recevoir concernent des produits nés au cours d'un exercice comptable mais dont l'encaissement ne se fera qu'au cours de l'exercice suivant.

Même exemple que pour le point précédent mais côté propriétaire :

31·12·2018				
418	708	Client — produit non encore facturé	150 €	150 €
1·1·2019				
708	418	Contre-passation	150 €	150 €
28·2·2019				
512	708	Loyer, versement	450 €	450 €

c. Les charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont été enregistrées en cours d'exercice mais une partie concerne l'exercice suivant.

Exemple : Le 1^{er} octobre 2018 a été payé pour 3 000 € une prime d'assurance qui couvre l'entreprise pour un an :

		31.12.2018		
616	512		3 600 €	3 600 €
		1.1.2019		
486	616	C.C.A.	2 700 €	2 700 €
		1.10.2019		
616	486		2 700 €	2 700 €

d. Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des produits comptabilisés au cours d'un exercice mais une partie concerne aussi l'exercice suivant.

L'entreprise donne en location un local lui appartenant. Le loyer trimestriel de 600 € est payable d'avance. Le dernier versement a eu lieu le 1^{er} décembre 2018.

		1.12.2018		
512	708	Location pour les 600 € perçus	600 €	600 €
		1.1.2019		
708	487	Produit constaté d'avance	400 €	400 €
		1.10.2019		
487	708	Contre-passation	400 €	400 €

VII. Les documents de synthèses

Le but de l'enregistrement des opérations courantes et des travaux d'inventaire est de parvenir à obtenir trois documents de synthèse :

- le compte de résultat ;
- le bilan ;
- l'annexe.

A. Le compte de résultat

Le compte de résultat est un compte qui regroupe l'ensemble de toutes les charges et de tous les produits comptabilisés au cours de l'exercice et qui, par différence, fait apparaître le résultat de l'exercice :

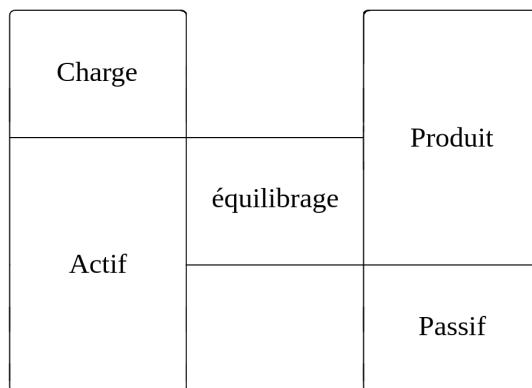
Compte de résultat	
Charge	Produit
Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
Charges financières	Produits financiers
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
\bar{x} TOTAL DES CHARGES	TOTAL DES PRODUITS \bar{y}
Bénéfices si $\bar{x} < \bar{y} \Rightarrow Y = X + Z \Leftrightarrow Z = Y - X$	
Perte si $\bar{x} > \bar{y}$	
Équilibrage des bénéfices	Équilibrage des pertes

B. Le bilan

Le bilan est un tableau qui montre la situation patrimoniale de l'entreprise à un instant donné :

Bilan au : ... : ...	
Charge	Produit
Actif immobilisé	Capitaux propres
Actif circulant	dette
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DU PASSIF

Un bilan est toujours équilibré sur le total de l'actif et l'équilibre se fait par le résultat qui apparaît dans la rubrique « capitaux propres » ; en plus si c'est un bénéfice, en moins si c'est une perte. Le résultat apparaissant au bilan doit être strictement égal au résultat apparaissant au compte de résultat. Tous les rééquilibrages doivent être faits sur la valeur nette et non brute, bien entendu.



BILAN

L'actif est équilibré sur le net (une fois déduit) cf schéma page précédente.

	ACTIF	Exercice N		Exercice N - 1
		Bruit	Amortissements et Provisions (à déduire)	Net
	Capital souhaité non appelé (a)	109.		
	Immobilisations incorporelles :			
	Frais d'établissement	201.		
	Frais de recherche et de développement	203.		
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droit et valeurs similaires	205.		
	Fonds commercial (1)	206. 207.		
	Autres	208.		
	Avances et comptes	237.		
	Immobilisations corporelles :			
	Terrains	211. 212.		
	Constructions	213. 214.		
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	215.		
	Autres	216.		
	Immobilisations corporelles en cours	231.		
	Avances et comptes	238.		
	Immobilisations financières (2)			
	Participations	281. 280.		
	Crédences rattachées à des participations	287. 280.		
	Autres titres immobilisés	271. 272.		
	Prêts	274.		
	Autres	275. 270.		
	Total I	X	X	X
	Stocks et en cours :			
	Matières premières et autres approvisionnements	31. 321. 322. 328.		
	En cours de production (biens et services) (M)	33. 34.		
	Produits intermédiaires et finis	35.		
	Marchandises	37.		
	Avances et comptes versée sur commandes	4081.		
	Crédences clients et Comptes rattachés (a)	411. 413. 418. 417. 418.		
	Autres	4088. 4088. 425. 428 D. 438 D. 441. 443 D. 444 D. 445 D. 448 D. 451 D. 455 D. 458 D (sauf 4582). 458 D. 462. 465. 467 D. 468 D. 478 D. 4582.		
	Capital souhaité – appelé, non versé			Débiteur
	Valuers mobilières de placement (a)			
	Actions propres	502.		
	Autres titres	503. 504. 505. 506. 507. 508.		
	Disponibilités	511. 512 D. 514. 515. 518. 517 D. 518 D. 53.		
	Charges constatées d'avance (3)	554.		
	Total II	488		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	X	X	X
	Primes de remboursement des obligations (IV)	X	X	X
	Écarts de conversion Actif (V)	478.	X	X
COMPTES de régularisation	TOTAL débiteur au 31/12/1988	X	V	V

Attention ! Ce bilan présente la comptabilité de la banque, pas la nôtre : Dans ce cas précis, « Créditeur » représente donc le découvert bancaire. La banque est créiditrice, le client est « Débiteur ».

Le taux de régularisation est évidemment le taux de régularisation.

PASSIF		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	101 (dont 1013...).		
Ecart de réévaluation (M)	104.		
Réserves :	105.		
Réserve légale	1061.		
Réserves statutaires ou contractuelles	1062, 1063.		
Réserves réglementées	1064.		
Autres	1068.		
Report à nouveau (L)	110 ou 119.		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou pertes) (b)	120 ou 129.		
Subventions d'investissement	131, 138 (- 139).		
Provisions réglementées	14.		
Total I	X	X	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	151.		
Provisions pour charges	153, 155, 156, 157, 158.		
Total II	X	X	
DETTE (III) (a)			
Emprunts obligataires convertibles	161.		
Autres emprunts obligataires	163		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	164, 512 C, 517 C, 518 C, 519.		
Emprunts et dettes financières divers	165, 166, 187, 188, 171, 174, 178,		
426, 451 C, 455 C, 456 C, 458 C,			
4191,			
401, 403, 4081, 4088,			
421, 422, 424, 427, 428 C, 431, 437,			
438 C, 442, 443 C, 444 C, 445 C, 446,			
447, 448 C, 457,			
289, 279, 404, 405, 4084,			
4198, 4199, 464, 487 C, 468 C, 478			
C, 508			
Créditeur			
487.			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total III	X	X	
COMPTES DE REVENUS ET FRAISSES (IV)			
Écarts de conversion Passif (IV)	477		
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III + IV)	X	X	

- b) T'empêche capital sommeil non appris
- c) A décliner conformément à la législation en vigueur.
- d) Bloquer toute perturbation du précipité du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de personnes repérées.
- e) Bloquer cette perturbation du précipité du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.
- f) Porter sur certains des prestations du service.
- g) A l'ensemble, sous prétexte de l'absence de l'Etat, des organismes et associations mises sur communiqué ou écrit

NOTA: Los sumarios 421 C y 425 C son para documentos remitidos por correo. • Otros destinos o si los envíos deben ser fechados de acuerdo

(Arta intertuberculata)

Le "Plan comptable général prévoit également la présentation d'un passif après répartition du résultat. Les éléments affecté aux postes tiennent compte de la répartition et le tracé reste identique, à l'exception de la modification suivante :

- disparition du poste *Adéquat de l'assurance*; page 14
- apparition à la même place « de la rubrique **Sous total** : situation nette à laquelle on affecte le total des biens immobiliers fûts canalisés à report à nouveau.

Système de base : COMPTE

CHARGES (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
Charges d'exploitation (I) :		
Achats de marchandises (a)	607 (- 6097).	
Variation de stock (b)	8037.	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)	801. 802 (- 8091 et - 8092).	
Variation de stock (d)	6031. 8032.	
* Autres achats et charges externes	604. 805. 806 (- 8094, - 8095 - 8098 - 8099). 81. 82 (- 819 et - 829).	
Impôts, taxes et versements assimilés	83.	
Salaires et traitements	841. 844. 848.	
Charges sociales	845. 848. 847. 848	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (e)	8811. 8812.	
Sur immobilisations : dotations aux provisions	8818.	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	8817.	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	8815.	
Autres charges	851. 853. 854. 858	
Total I	X	X
Quotas-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)	855	
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	8861. 8865. 8868.	
Intérêts et charges assimilées (2)	861. 864. 865. 868.	
Défenses négatives de change	866.	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	887.	
Total II	X	X
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	871.	
Sur opérations en capital	875. 878.	
Dotations aux amortissements et aux provisions	887.	
Total IV	X	X
Participation des salariés aux fruits de l'exploitation (V)	881.	
Impôts sur les bénéfices (VI)	885. 897.	
Total des charges (I + II + III + IV + V + VI)	X	X
Solde créditeur = bénéfice (3)	X	X
TOTAL GÉNÉRAL	X	X
* Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entreprises liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

(b) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(d) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(d) Activité professionnelle normale et courante.

(e) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

PRODUITS (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
Produits d'exploitation (I) :		
Ventes de marchandises	707 (- 7097).	
Production vendue (biens et services) (e)	701 à 708 (- 7091 à 7086) et 708 (- 7098).	
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires (b)	X	X
dont à l'exportation :		
Production stockée (c)	713.	
Production immobilisée	72.	
Subventions d'exploitation	74.	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	781. 791	
Autres produits	751. 752. 753. 758.	
Sous-total B	X	X
Total (A + B) = I	X	X
Quotas-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)	755.	
Produits financiers :		
De participation (2)	781.	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	782.	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	783. 764. 765. 768.	
Reprises sur provisions et transferts de charges	786. 796.	
Défenses positives de change	766.	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	787.	
Total III	X	X
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	771.	
Sur opérations en capital	775. 777. 778.	
Reprises sur provisions et transferts de charges	787. 797.	
Total IV	X	X
Total des produits (I + II + III + IV)	X	X
Solde débiteur = partie (3)	X	X
TOTAL GÉNÉRAL	X	X
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entreprises liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

C. L'Annexe

L'annexe est un document rédigé qui a pour but de compléter les informations fournies par les autres documents.

L'annexe explique comment certaines parties ont été évaluées et doit mentionner « tout élément présentant un caractère significatif » → par exemple, la valeur « historique » de l'entreprise apparaît la première année dans le bilan mais pas dans le compte de résultat.

	GAUCHE	DROITE
Sens public ?	Emplois	Ressources
Comptes	Débit	Crédit
Compte de Résultat	Charges	Produite
Bilan	Actifs	Passifs

Chapitre II. Notions d'analyse financière

Cette analyse est faite de trois manières différentes :

- l'analyse des comptes de résultat ;
- l'analyse du bilan ;
- l'analyse globale.

Section I. Analyse du compte de résultat

Il existe trois approches différentes pour cette analyse :

- l'approche par le TSIG ;
- l'approche par la CAF ;
- l'approche via l'étude par variabilité et étude du seuil de comptabilité.

Paragraphe 1. Le Tableau du Solde Intermédiaire de Gestion – TSIG

Le TSIG a pour but de permettre de comprendre comment s'est formé le résultat global de l'entreprise par neuf soldes intermédiaires, détaillé sur le tableau de la page suivante.

Ces neuf points sont repris et constituent l'ensemble des points détaillés ci-après dans ce cours. Il convient de se reporter au tableau pour tous les sigles et acronymes et au cours pour les formules de calcul.

TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

COMPTES DE GESTION				SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION		
PRODUITS (+)	MONTANTS	CHARGES (-)	MONTANTS	NOMS DES SOLDES	MONTANTS	
					de l'exercice	de l'exercice précédent
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		MARGE COMMERCIALE I		
Production vendue Production stockée Production immobilisée	Total	Déstockage de production		II PRODUCTION DE L'EXERCICE		
Marge commerciale I Production de l'exercice II Total		Consommations de l'exercice en provenance de tiers comptes №60, №61, №62 et №63 sauf 607 Total		III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Valeur ajoutée produite ← comptes Subventions d'exploitation №73 comptes №74	Total	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel comptes №63 ↑ et №64 ↑ Total		IV EXCÉDENT BRUT (ou insuffisance) D'EXPLOITATION		
Excédent brut d'exploitation V Reprises sur charges d'exploitation Autres produits ↑ comptes №781 ↑ comptes №75	Total	Insuffisance brute d'exploitation ← V Dotations aux amortissements et aux provisions comptes №681 Autres charges comptes №65 Total		V RÉSULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)		
Résultat d'exploitation (bénéfice) Produits financiers comptes №76 Dotations comptes №786	Total	Résultat d'exploitation (perte) Charges financières comptes №66 Dotations, comptes №686 Total		VI RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		
Produits exceptionnels №77 et №787		Charges exceptionnelles №67 et №687		VII RÉSULTAT EXCEPTIONNEL VII		
Résultat courant avant impôts VI Résultat exceptionnel (bénéfice) VII	Total	Résultat courant avant impôts VI Résultat exceptionnel (perte) VII Participation des salariés aux fruits de l'expansion №691 Impôt sur les bénéfices comptes №63 Total		VIII RÉSULTAT DE L'EXERCICE VIII		
Produits sur cession d'éléments d'actif comptes №775		Valeur comptable des éléments d'actif cédés comptes №675		IX Plus-value Moins-value sur cession		

I. La marge commerciale

C.A.M.V.¹ = Achat de marchandise $\pm \Delta$ stock marchandise

Soit le compte №607 (ou -6097 dans le cas des R.R.R.) \pm compte №6037

Les R.R.R. sont les « Remises, Rabais et Ristournes » :

- remise :
les remises sont accordées soit selon les quantités commandées, soit en fonction de la qualité de l'acheteur → les offres du type « un offert pour quatre achetés » sont des remises ;
- rabais :
les rabais sont accordés soit en fonction de la piétre qualité de produit vendu, soit en raison d'un retard de livraison (piétre qualité du service rendu) → les soldes sont des rabais sur les fins de séries ;
- ristourne :
les ristournes sont accordées généralement à la fin d'une période prédéterminée et sont calculées en fonction du chiffre d'affaires global durant cette période → les cartes de fidélités permettent des ristournes.

La marge commerciale est une indication essentielle de la marche des entreprises de distribution.

Elle est souvent exprimée en taux, c'est-à-dire en pourcentage, du chiffre d'affaires.

Par exemple, les magasins de jouets ont généralement un taux d'environ 100 % sur l'ensemble des produits vendus, en d'autres termes, ils vendent leurs articles au double de leur prix d'achat, ce qui demeure toutefois fréquemment insuffisant pour leur survie, d'où leur faillite.

Les magasins de jouets doivent faire face à la concurrence des grandes surfaces, lesquelles, achetant les mêmes jouets en plus grandes quantités, bénéficient de remises plus importantes : les magasins de jouets achètent donc généralement les jouets pour des sommes plus importantes que les prix de ventes des grandes surfaces...

Les concessionnaires automobiles font une marge d'environ 10 à 15 %. L'entreprise Peugeot permet à ses salariés d'obtenir une remise de 17 % sur le prix d'achat de leur voiture : elle leur permet en fait de « négocier » la marge. Cette remise permet donc à Peugeot d'apporter des avantages à ses employés sans débourser le moindre centime...

Les magasins de meubles, quelle que soit la qualité des produits vendus, qu'il s'agisse de meubles d'artisans ou de kits de planches d'aggloméré font des marges de l'ordre de 150 à plus de 200 % du prix d'achat : même lors des rabais de 50 % effectués lors des soldes, ils gardent une marge importante...

II. La production de l'exercice

La production de l'exercice concerne les entreprises de fabrication industrielle ou artisanale.

¹ Coût d'Achat des Marchandises Vendues. Se référer au tableau pour plus d'indications.

III. La valeur ajoutée produite – VAP

Les consommations de l'exercice en provenance de tiers correspondent à ce que l'entreprise a dû consommer pour pouvoir assurer sa production. Ils correspondent aux comptes de charges №60 (sauf le compte №607), №61 et №62.

Cette valeur ajoutée correspond à la richesse créée par l'entreprise et c'est elle qui permet la rémunération des différents partenaires, (salariés, état, associés...)

IV. Excédent Brut d'Exploitation – E.B.E.

L'E.B.E. est l'indicateur de la performance économique pure de l'entreprise car il se calcule indépendamment :

- des modes d'imposition de l'entreprise ;
- de tout élément exceptionnel ;
- de la politique financière de l'entreprise ;
- de la politique d'amortissement et de provisionnement de l'entreprise.

En cas d'Insuffisance Brute d'Exploitation – I.B.E. – l'entreprise est en faillite.

V. Le résultat d'exploitation

Comme son nom l'indique, le résultat d'exploitation met en évidence ce que l'entreprise a gagné ou perdu par l'exploitation courante de l'entreprise.

VI. Le résultat courant avant impôts sur bénéfice

Le résultat courant intègre aux impôts sur bénéfice (compte 69) les éléments financiers.

VII. Le résultat exceptionnel

À ce niveau, on fait la différence entre tous les produits exceptionnels et toutes les charges exceptionnelles.

VIII. Le résultat de l'exercice

On reprend les deux soldes précédents. Puisqu'on a désormais pris compte de tous les produits et de toutes les charges, on doit retrouver le résultat du compte de résultat et du bilan, lesquels doivent être identiques.

IX. Les plus ou moins-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés

On fait la différence entre les P.C.É.A.² (compte №775) et la V.C.É.A.C.³ (compte №675). On obtient la plus ou moins-value. L'intérêt de cette ligne du tableau est d'expliquer dans le résultat exceptionnel du VII les plus ou moins-values de cession.

² Produits sur Cession d'Éléments d'Actif. cf ibid.

³ Valeur Comptable des Éléments d'Actif Cédés. cf ibid.

Paragraphe 2. La Capacité d'Auto-Financement – CAF

La capacité d'autofinancement correspond en quelque sorte à la richesse monétaire créée par l'entreprise au cours de l'exercice.

La capacité d'autofinancement correspond à la différence entre les encaissements et les décaissements réalisés.

Comme son nom l'indique, la capacité d'autofinancement représente la possibilité pour l'entreprise de s'autofinancer sans avoir à s'endetter.

Cette capacité d'autofinancement permet aussi de rémunérer les associés sous forme de dividende.

La capacité d'autofinancement diminuée des dividendes versés (sommes qui sont donc mises en réserve) donne l'autofinancement (richesse que l'entreprise conserve pour elle-même).

Deux modes de calculs pour la capacité d'autofinancement sont envisageables :

- soit, à partir du Résultat Net Comptable – R.N.C. ;
- soit, à partir de l'Excédent Brut d'Exploitation – E.B.E.

Dans le premier cas :

$$\text{CAF} = \text{R.N.C.} + \text{Dotation} - \text{Reprises} + \text{V.C.É.A.C.} - \text{P.C.E.A.} - \text{Q.P.S.I.V.R.}^4$$

Comptes №120 (ou 129) + №68 - №78 + №675 - №775 - №777.

Dans le second cas :

$$\text{CAF} = \text{E.B.E.} + \text{autres produits d'exploitation} (\rightarrow \text{encaissements}) - \text{autres charges} (\rightarrow \text{décaissements}).$$

$$(\text{Comptes №75} + \text{№76} + \text{№77} + \text{№79}) - (\text{comptes №65} + \text{№66} + \text{№67} + \text{№69}).$$

⁴ Quote-Part de Subvention d'Inversion Virée au Résultat.

Paragraphe 3. L'analyse par variabilité

Le but de cette analyse est de parvenir à déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise.

I. Notions sur le seuil de rentabilité

Le seuil de rentabilité d'une entreprise correspond au chiffre d'affaires pour lequel elle parvient à couvrir toutes ses charges sans réaliser ni bénéfice ni perte.

On parle également parfois de chiffre d'affaires critique de point mort.

II. Notions de variabilité de charges

Pour parvenir à déterminer le seuil de rentabilité, il est nécessaire de scinder ses charges en deux catégories :

- les charges fixes d'une part ;
- les charges variables d'autre part.

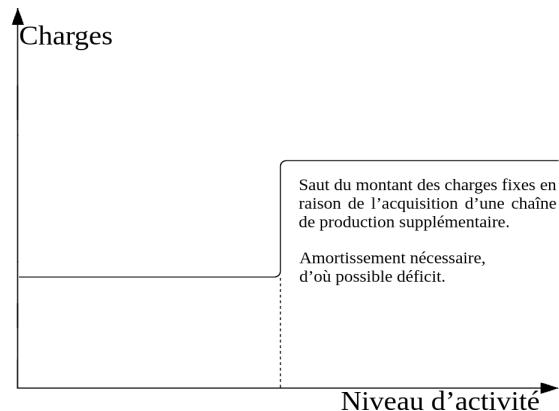
Les charges fixes sont les charges qui sont supportées par l'entreprise indépendamment de son niveau d'activité. On parle parfois de charge structurelle.

Les charges variables, quant à elles, sont proportionnelles au niveau d'activité (matière première, énergie...).

On parle quelquefois de charges proportionnelles ou opérationnelles.

Dans la pratique, on rencontre souvent des charges qui sont simultanément fixes et variables... auquel cas, il convient de trouver une clef de répartition afin de déterminer la partie fixe et la partie variable. (À titre d'exemple : la consommation de courant est fixe (pour l'éclairage) et variable (pour l'outillage).)

Les charges fixes sont constantes pour un certain montant jusqu'à un certain niveau au-delà duquel elles seront toujours constantes mais à un niveau supérieur. Il n'y a pas de transition continue mais un saut de valeur comme le montre le schéma ci-contre.



III. Notion de marche sur coût variable – M.C.V.

On appelle marge sur coût variable la différence entre prix de vente et montant des charges variables.

Si le chiffre d'affaires augmente, la charge variable augmente proportionnellement.

Le montant des charges fixes restent fixes... donc le Résultat connaît une forte augmentation.

La Marge sur Coût Variable correspond à la différence entre le Chiffre d'Affaires et le montant des Charges Variables.

La Marge sur Coût Variable correspond également à la somme du montant des Charges Fixes et du Résultat.

Chiffre d'affaires – C.A.		
Marge sur Coût Variable M.C.V.		
Charges Variables C.V.	Charges Fixes C.F.	Résultat

IV. Détermination du seuil de rentabilité – S.R.

Soit une entreprise ayant réalisé un chiffre d'affaires de 100 000. Ses charges variables se sont élevées à 62 500 et ses charges fixes à 26 250. → Déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise.

100 000		
Marge sur Coût Variable M.C.V.		
62 500	26 250	?

Solution

$$C.A.=100\%$$

$$37,5\% \text{ de } x = \frac{2}{250}$$

$$C.V.=62,5\%$$

$$x = \frac{26250}{0,375} = 70\ 000$$

$$M.C.V.=37,5\%$$

Seuil de rentabilité : on cherche quand C.F. = R.

A. Méthode algébrique

$$\begin{aligned} C.A. &= 70\,000 \\ C.V. &= -43\,750 \\ M.C.V. &= 26\,250 \\ -C.F. &= -26\,250 \end{aligned}$$

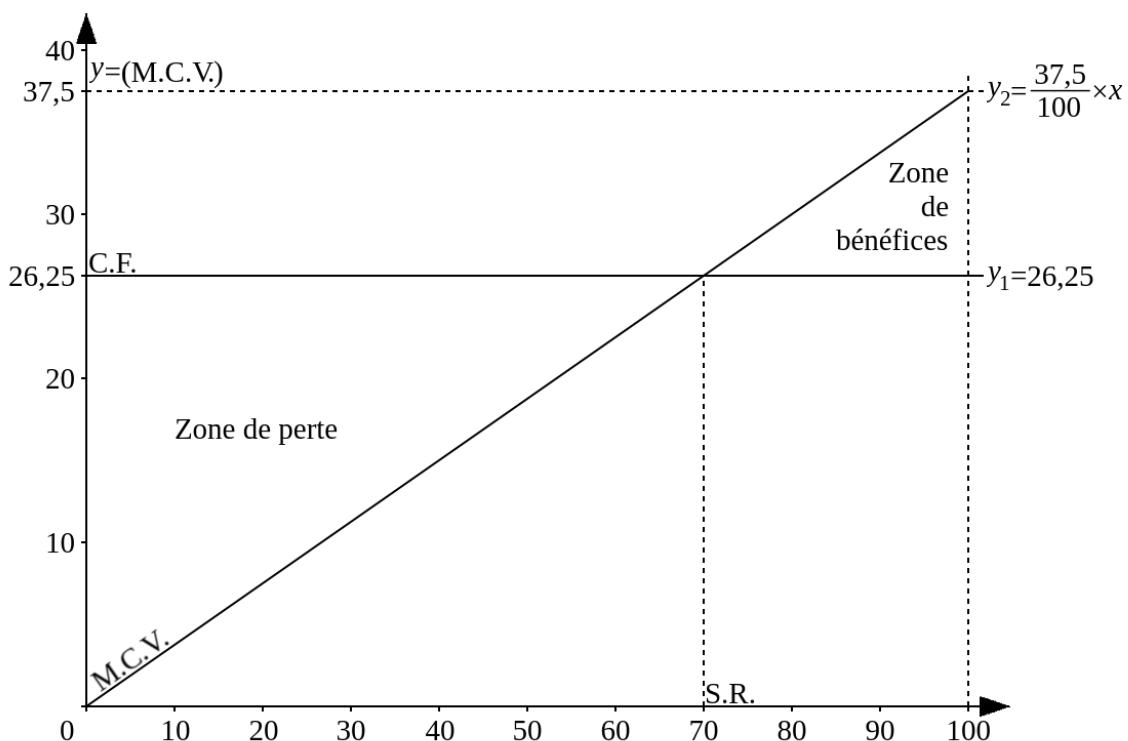
$$C.A. - \frac{C.V.}{M.C.V.} - C.F. = R \quad C.A. - (C.V. + C.F.) = R$$

En raison de la proportionnalité entre la marche sur coût variable et le chiffre d'affaires, le seuil de rentabilité peut se trouver à l'aide de la formule suivante :

$$\begin{aligned} S.R. &= \frac{C.A. \times C.F.}{M.C.V.} \\ \text{soit ici } & \frac{100\,000 \times 26\,250}{37\,500} = 70\,000 \end{aligned}$$

B. Méthodes graphiques

1. S.R. \Rightarrow M.C.V. = C.F.

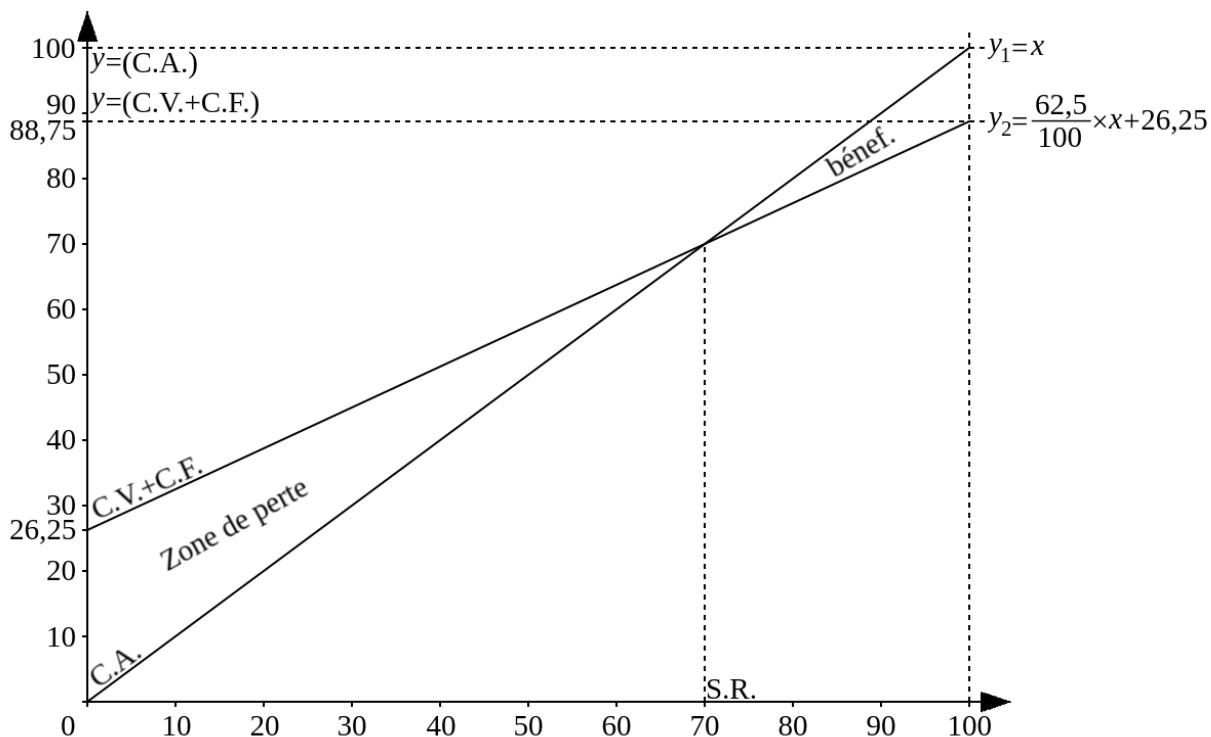


Pour redresser la marge sur coût variable, il est possible de payer moins cher la matière première et les employés et de baisser le montant des charges fixes, donc de consommer moins. Cette stratégie à beau être salvatrice en micro-économie, elle est dévastatrice en macro-économie.

Dans le cas d'un montant de charges fixes élevé, il est intelligent de le rentabiliser au maximum en s'en servant le plus possible (un abonnement S.N.C.F. mensuel, par exemple, coûte aussi cher que le train ait été pris une fois ou cinquante dans le mois. Prendre le train cinquante fois est plus rentable avec un tel abonnement que le prendre une unique fois. Le seuil de rentabilité correspond

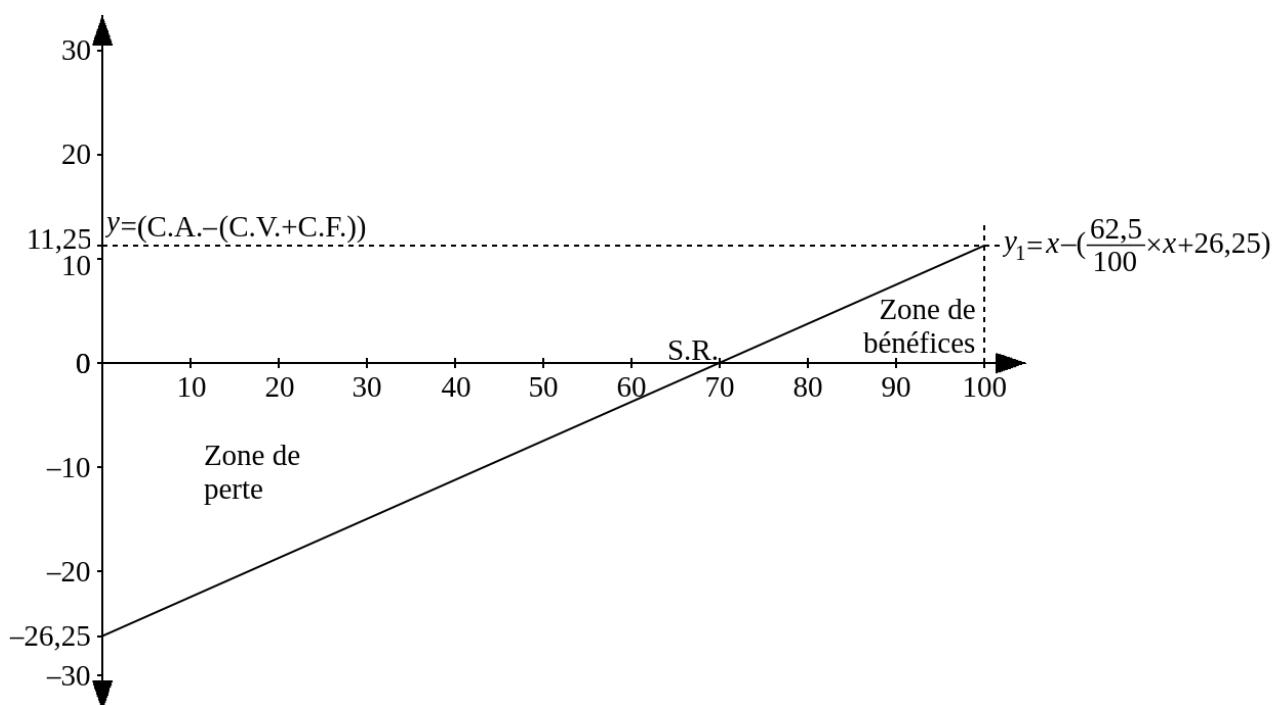
alors au moment où l'abonnement revient aussi cher que le prix d'un billet de train hors abonnement).

$$2. \text{ S.R.} \Rightarrow \text{C.A.} = \text{C.V.} + \text{C.F.}$$



$$3. \text{ S.R.} \Rightarrow R = 0$$

$$R = y \begin{cases} R = \text{C.A.} - (\text{C.V.} + \text{C.F.}) \\ y = x - \left(\frac{62,5}{100}x + 26,25\right) \\ y = 0,375x - 26,25 \end{cases}$$



Section II. Analyse du bilan

Le bilan donne l'image du patrimoine de l'entreprise à un instant donné (photographie → idée d'instantanéité).

À l'actif du bilan, se trouve ce que l'entreprise possède et au passif ce qu'elle doit.

Paragraphe 1. Interprétations du bilan

L'analyse du bilan peut s'envisager soit sous un aspect fonctionnel, soit sous un aspect financier.

I. Aspect fonctionnel

Sous cet aspect, les postes du bilan sont classés en fonction du cycle auxquels ils se rattachent.

On distingue ainsi les cycles :

- de fonctionnement ;
- d'investissement ;
- d'exploitation ;
- et hors exploitation.

II. Aspect financier

Il est reproché à l'aspect fonctionnel de ne pas tenir compte des échéances, des dettes et des créances.

Pour tenir compte de ces échéances, l'aspect financier les intègre afin d'observer la liquidité et la solvabilité de l'entreprise.

Remarque : en matière financière, on distingue le court terme, d'une durée d'un an, le moyen terme, d'une durée de un à cinq ans et le long terme, d'une durée de plus de cinq ans. En matière économique, cependant, le court terme est d'une durée de deux ans, le moyen terme d'une durée de deux à sept ans et le long terme d'une durée de plus de sept ans. Traitant l'aspect financier, nous parlons ici en termes financiers.

Le bilan financier s'obtient en faisant subir au bilan comptable certains retraitements parmi lesquels on peut citer :

- la prise en compte des éléments d'actifs par leur valeur réelle ;
- les éléments de l'actif sont placés dans un ordre de liquidité croissant (en premier le moins liquide : terrains, installations ; en dernier l'avoir sur compte et en caisse) et les éléments du passif dans un ordre d'exigibilité croissant (d'abord de capital, puis les dettes à long terme et enfin les dettes à court terme).
- Les autres retraitements : lorsqu'il existe un « stock-outil », c'est-à-dire un stock qui doit être en permanence dans l'entreprise pour son fonctionnement, on le considère comme une immobilisation (c'est-à-dire un actif à plus d'un an) ;

- les effets de commerce facilement escomptables et les valeurs mobilières de placement peuvent être considérés comme des disponibilités (valeur quasi-disponible) :
 - concerne les traîtes (effets de commerce) ; au Moyen Âge, le crédit est inventé ; on parle de lettre de change, qui s'échangeait contre la somme ; on endossait les lettres de change, le dernier porteur se faisait payer ; désormais, on n'endosse plus, on escompte, (d'où les taux d'escompte) ;
- les plus ou moins-values latentes sur élément d'actif doivent être réintégrées aux capitaux propres (on rééquilibre parfois la balance actif-passif grâce aux capitaux propres) ;
- les provisions pour risques et changes sont classées différemment selon leur nature :
 - lorsqu'elles sont justifiées et à moins d'un an, on les considère comme des dettes à court terme,
 - lorsqu'elles sont justifiées et à plus d'un an, on les considère comme dettes à long et moyen terme,
 - si la provision n'est plus justifiée elle est affectée aux capitaux propres (les cours perdant au change deviennent gagnants).

Le bilan financier obtenu après tous ces retraitements est souvent représenté sous une forme condensée avec quatre rubriques à l'actif et trois au passif, (voire parfois quatre).

Bilan financier condensé			
Actifs		Passifs	
Valeurs Immobilisées (actifs à plus d'un an)		Capitaux Propres	
Valeurs d'Exploitation		Dettes à Long et Moyen Terme	
Valeurs Réutilisables à Court Terme			
Valeurs Disponibles		Dette à Court Terme	

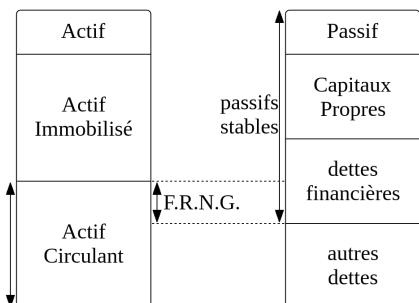
Paragraphe 2. Notions de fonds de roulement

I. Le Fonds de Roulement Net Global – F.R.N.G.

Le F.R.N.G. se calcule à partir d'un bilan fonctionnel.

C'est la partie des passifs stables qui financent des actifs circulants (ces données sont marquées par des flèches sur le schéma).

On entend par passifs stables l'ensemble des capitaux propres et des dettes financières autres que le découvert bancaire (considéré comme trésorerie négative).



En raison de l'équilibre du bilan, le fonds de roulement net global peut se calculer de deux façons différentes :

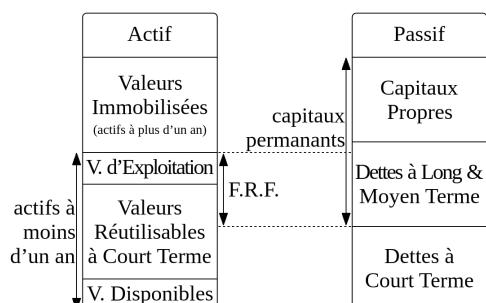
- soit par le haut du bilan :
$$F.R.N.G. = \text{Passif Stables} - \text{Actifs Immobilisés} ;$$
- soit par le bas du bilan :
$$F.R.N.G. = \text{Actifs Circulants} - \text{Autres Dettes}.$$

II. Le Fonds de Roulement Financier – F.R.F.

Le F.R.F. s'obtient à partir d'un bilan financier. On l'appelle parfois également le Fonds de Roulement Permanent (mais il ne faut pas l'abréger par F.R.P. pour ne pas le confondre avec le Fonds de Roulement Propre).

C'est la partie des capitaux permanents qui financent des actifs à moins d'un an (ces données sont marquées par des flèches sur le schéma).

On entend par capitaux permanents l'ensemble des capitaux propres et des dettes à long et moyen terme.



En raison de l'équilibre du bilan (financier ici) le fonds de roulement financier peut se calculer de deux façons :

- par le haut du bilan :
$$F.R.F. = \text{Capitaux Permanents} - \text{Valeurs Immobilisées} ;$$
- par le bas du bilan :
$$F.R.F. = \text{actifs à moins d'un an} - \text{Dettes à Court Terme}.$$

Remarque : On peut rembourser les Dettes à Court Terme avec les actifs à moins d'un an, d'où la nécessité d'une valeur toujours positive.

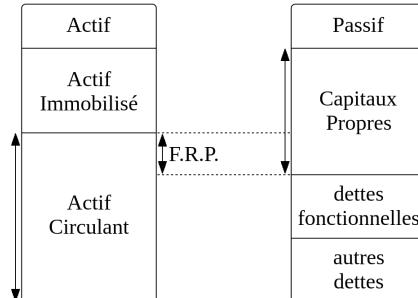
La règle dite de l'équilibre financier veut que ce Fonds de Roulement Financier soit toujours positif.

III. Le Fonds de Roulement Propre – F.R.P.

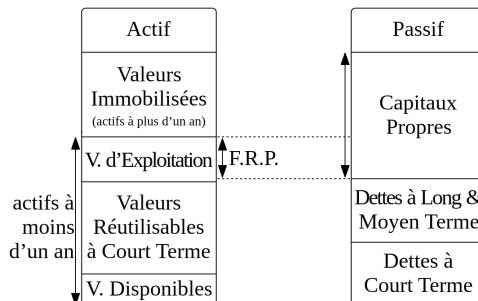
Le F.R.P. peut s'envisager, soit à partir d'un bilan fonctionnel, soit à partir d'un bilan financier.

Il porte alors le même nom mais ne présente pas la même chose.

À partir d'un bilan fonctionnel, c'est la partie des capitaux propres qui finance les actifs circulants (ces données sont marquées par des flèches sur le schéma).

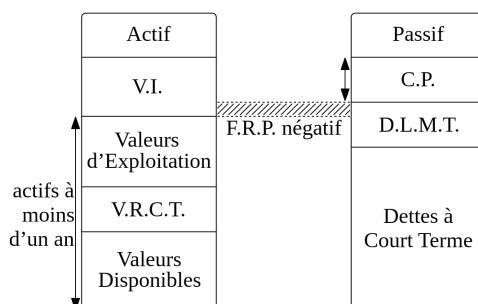


À partir d'un bilan financier, c'est la partie des capitaux propres qui finance des actifs à moins d'un an (ces données sont marquées par des flèches sur le schéma).



Remarque finale : Nos entreprises françaises disposent généralement d'assez peu de fonds propres, il est assez rare de rencontrer un fonds de roulement positif.

Un prêt bancaire n'est généralement pas accordé en cas de F.R.P. nul ou négatif sauf dans le cas particulier de la très grande distribution.

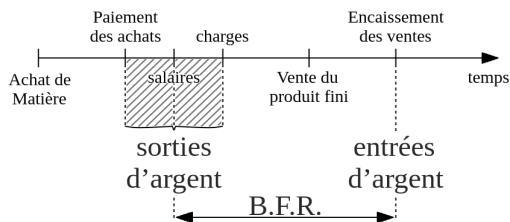


Dans ce cas, le client paie dès l'achat, (d'où V.R.C.T. faible) et l'entreprise paie son fournisseur longtemps après la vente : l'entreprise a des rentrées d'argent sur la vente de biens avant même les sorties d'argent nécessaire à l'achat de ces mêmes biens : ce sont les fournisseurs qui financent l'entreprise.

De plus, pour ces entreprises, la vente à prix coûtant permet la création de bénéfices. En France, la vente dite « à prix coûtant » est effectivement une vente à prix coûtant : vendre plus cher que le prix coûtant est un cas de publicité mensongère ; vendre moins cher est un cas de concurrence déloyale. Ces deux cas sont sanctionnés par le tribunal correctionnel. Ces entreprises réussissent donc à en tirer des profits par un autre procédé, celui du chemin imposé. L'idée est de faire venir le client

pour acheter un produit à prix coûtant en début de parcours, en suite de quoi, il devra traverser la grande surface en respectant sans même s'en rendre compte un schéma qui permettra à la grande surface de vendre un maximum de produits avec une marge à plus de clients que s'il n'y avait pas eu de produit vendu à prix coûtant : le client passant forcement devant ce qui lui fait envie pour aller chercher ce dont il a besoin. À l'inverse, vendre un produit, même s'il fait envie et qu'il est vendu à prix coûtant en fin de parcours n'est pas intéressant, le client voyant alors ce produit comme un « surplus inutile » à des commissions qu'il aura déjà faites.

Paragraphe 3. Notions de Besoins en Fonds de Roulement – B.F.R.



Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle entraîne des décalages entre le paiement des achats et des autres charges et l'encaissement des ventes réalisées. Ces décalages génèrent un besoin de financement permanent appelé Besoin en Fonds de Roulement (B.F.R.).

Paragraphe 4. Relations entre Fonds de Roulement, Besoins en Fonds de roulement et Trésorerie Nette – R.F. – B.F.R. = T.N.

La trésorerie nette correspond à la différence entre les avoirs en banque et caisses ainsi que les E.E.N.E. (Effets Escomptés Non-Échus). (Un prêt bancaire correspond à un découvert, donc à une trésorerie négative).

Le montant de la Trésorerie Nette peut se calculer comme suit :

$$F.R. - B.F.R. = T.N. \quad \text{donc,} \quad \Delta .F.R. - \Delta .B.F.R. = \Delta .T.N.$$

BILANS SIMPLIFIÉS

ACTIF	N	N+1	N+2	PASSIF	N	N+1	N+2
IMMOBILISATIONS	1000	1200	1250	CAPITAUX PROPRES	800	800	1000
STOCKS ET EN COURS	400	300	380	DETTES FINANCIÈRES (2)	500	500	350
CRÉANCES (1)	250	280	300	AUTRES DETTES (3)	500	600	650
DISPONIBLE	150	120	70				
TOTAL ACTIF	1800	1900	2000	TOTAL PASSIF	1800	1900	2000

	N	N+1	N+2
(1) dont créances hors exploitation :	50	30	40
(2) dont découverts bancaires :	100	250	300
(3) dont dettes hors exploitation	40	50	20

T. A. F. : pour les trois exercices :

- a) calculer le **Fonds de Roulement Net Global**
- b) calculer le **Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation**
- c) calculer le **Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation**
- d) calculer le **Besoin en Fonds de Roulement net global**
- e) calculer à partir des bilans la trésorerie nette pour chaque exercice
- f) vérifier la relation : $TN = FRNG - BFRNG$
- g) vérifier la relation : $\Delta TN = \Delta FRNG - \Delta BFRNG$

a. $F.R.N.G.(N) : \underbrace{800 + (500 - 100)}_{\text{passifs stables}} - \underbrace{1000}_{\text{immobilisations}} = 200$

$F.R.N.G.(N+1) : 800 + (500 - 250) - 1200 = -150$

$F.R.N.G.(N+2) : 1000 + (350 - 300) - 1250 = -200$

b. $B.F.R.e.(N) : \underbrace{400}_{\text{actifs stables}} + \underbrace{(250 - 50)}_{\text{créances hors exp.}} - \underbrace{(500 - 40)}_{\text{autres dettes hors exp.}} = 140$

$B.F.R.e.(N+1) : 300 + (280 - 30) - (600 - 50) = 0$

$B.F.R.e.(N+2) : 380 + (300 - 40) - (650 - 20) = 10$

c. $B.F.R.h.e.(N) : \underbrace{50}_{\text{actif hors exp. (1)}} - \underbrace{40}_{\text{passif hors exp. (3)}} = 10$

$B.F.R.h.e.(N+1) : 30 - 50 = -20$

$B.F.R.h.e.(N+2) : 40 - 20 = 20$

d. $B.F.R.N.G.(N) : \underbrace{140}_{\text{B.F.R.e.}} + \underbrace{10}_{\text{B.F.R.h.e.}} = 150$

$B.F.R.N.G.(N+1) : 0 - 20 = -20$

$B.F.R.N.G.(N+2) : 10 + 20 = 30$

e. T.N.(N) : $\underbrace{150}_{\text{avoir disponible}} - \underbrace{100}_{\text{découverts}} = 50$

T.N.(N+1) : $120 - 250 = -130$

T.N.(N+2) : $70 - 300 = 230$

f. et g.

	N	N+1	N+2
F.R.N.G.	200	-150	-200
B.F.R.e.	140	0	10
B.F.R.h.e.	10	-20	20
B.F.R.N.G.	150	-20	30
T.N.	50	-130	-230

Le tableau permet de vérifier la relation plus facilement. On voit qu'elle est vraie.

→ Une entreprise qui se développe a besoin de fonds supplémentaires.

Section III. Méthodes d'Analyse Globale

Paragraphe 1. La méthode des ratios

Un ratio est un rapport significatif entre deux grandeurs.

Il n'existe pas une seule méthode de ratio, mais autant de méthodes que d'organismes qui les utilisent.

Une méthode comporte généralement une trentaine de ratios, qui, combinés entre eux, permettent d'évaluer les points forts et les points faibles de l'entreprise.

Le ratio en lui-même n'a pas forcément une grande signification, il doit seulement permettre d'effectuer des comparaisons dans le temps et dans l'espace :

- dans le temps : en comparant les mêmes ratios d'une même entreprise à des périodes différentes ;
- dans l'espace : en comparant les mêmes ratios aux même périodes d'entreprises différents du même secteur d'activités.

Exemples de ratios en page suivante.

RATIOS CENTRALE DE BILANS

Banque de France, années 1980–1990

La « Centrale Des Bilans » permet des analyses gratuites du bilan et l'établissement d'un rapport par branche d'activités

(1)

(2)

1	Taux de variation du chiffre d'affaires	%	Variation Chiffre d'affaires N / <u>Chiffre d'affaires N – 1</u>	**
3*	Taux de variation de la valeur ajoutée C.D.B. Centrale Des Bilans	%	Variation Valeur ajoutée N / Valeur ajoutée N – 1	**
4	Taux d'exportation	%	Exportation / Chiffre d'affaires (totaux)	
5	Taux de marge commerciale	%	Marge commerciale / Ventes de marchandises	
6	Taux de valeur ajoutée	%	<u>Valeur ajoutée C.D.B.</u> / Production, ventes de marchandises et subventions d'exploitation	
7	Coefficient de capital	€	Capital d'exploitation moyen / <u>Valeur ajoutée C.D.B.</u>	**
8*	Équipement par salariés <small>(Sur ce point, notre département est bien placé).</small>	K€	Équipement productif moyen / Effectifs moyens	**
9	Rendement apparent de la main-d'œuvre	K€	<u>Valeur ajoutée C.D.B.</u> / Effectifs moyens	**
10	Rendement apparent de l'équipement	%	<u>Valeur ajoutée C.D.B.</u> / Équipement productif moyen	**
11*	Taux d'investissement productif	%	Investissement productif / Valeur ajoutée C.D.B.	
13	Délais de rotation clients	J	Clients + Effets escomptés (encours moyen de l'exercice) / Volume d'affaires T.C.	**
14	Délais de rotation fournisseurs	J	Fournisseurs — Avances et acomptes versés (encours moyens) / Achats et charges externes T.C.	**
15	Délais de rotation stocks de marchandises	J	Stocks moyens de marchandises / Achats de marchandises	**
16	Délais de rotation stocks de produits	J	Stocks moyens de produits finis, en cours, intermédiaires — avances et acomptes reçus / Production	**
17	Délais de rotation stocks d'approvisionnements	J	Stocks moyens de matières premières et approvisionnements / Achats T.C. de matières premières et approvisionnements	**
18*	Poids des B.F.R. d'exploitation <small>Ces ratios sont courants dans les méthodes.</small>	J	B.F.R. Exploitation moyen / Volume d'affaires H.T.	**
19*	Taux de marge brute d'exploitation	%	E.B.E. C.D.B. / Volume d'affaires H.T.	
20*	Rentabilité brute du capital d'exploitation	%	E.B.E. C.D.B. / <u>Capital d'exploitation moyen</u>	**
21	Rentabilité nette du capital d'exploitation	%	E.N.E. C.D.B. / <u>Capital d'exploitation moyen</u> <small>Excédent Net d'Exploitation</small>	**
23*	Taux d'endettement	%	Endettement + Groupe et associés créateurs / <u>Financement propre</u> (capitaux propres + amortissements + provisions)	
24	Part des banques dans l'endettement	%	Endettement bancaire / Endettement	
26*	Couverture des capitaux investis	%	Financement stable / <u>Capitaux investis</u>	
27	Financement courant des B.F.R.	%	Crédits bancaires courants / B.F.R.	
28.a	Répartition V.A. globale : Personnel	%	Charges de personnel / <u>Valeur ajoutée globale</u>	
28.b	Répartition V.A. globale : État	%	Impôt sur les bénéfices / <u>Valeur ajoutée globale</u>	
28.c	Répartition V.A. globale : Groupe et associés	%	Intérêts aux associés et distribution / <u>Valeur ajoutée globale</u>	
28.d	Répartition V.A. globale : Prêteurs	%	Intérêts sur endettement / <u>Valeur ajoutée globale</u>	
28.e	Répartition V.A. globale : Entreprise	%	Autofinancement / <u>Valeur ajoutée globale</u>	
31	Intérêts / Chiffre d'affaires	%		
32*	Poids des Intérêts	%	Intérêts / <u>Excédent brut global</u>	
33	Capacité d'endettement	%	Capacité d'autofinancement / Endettement moyen	
36*	Taux d'autofinancement	%	Autofinancement / <u>Emplois nets</u>	**

(1) Les ratios signalés par un astérisque figurent parmi les points-clés de l'analyse du Dossier Individuel d'Entreprise.

(2) • ** Termes des ratios ramenés à un an lorsque la durée de l'exercice est différente de 12 mois.

• Lorsque l'un des termes soulignés prend une valeur < 0, le ratio correspondant n'est pas calculé.

% : pourcentage

K€ : millier d'euros

J : jours

Ratios courants dans les méthodes :

- marchandises (stock) : $\frac{\text{Stock Moyen}}{\text{C.A.M.V.}} \times 360 = \text{nombre de jours}$ ^{note 5}
supposons qu'on trouve 40 : cela signifie qu'une marchandise reste en moyenne quarante jours dans les stocks avant d'être vendue ; quarante jours seraient catastrophiques pour un poissonnier, excellent pour un vendeur de biens ;
un stock est une somme d'argent immobilisée, il faut réduire la durée de stockage autant que faire se peut selon la règle des cinq zéros :

- matières : $\frac{\text{Stock Moyen}}{\text{Coût d'achat des matières fabriquées}} \times 360 = \text{nombre de jours}$
- produit fini : $\frac{\text{Stock Moyen}}{\text{Coût de production}} \times 360 = \text{nombre de jours}$

le stock le plus intelligent à contrôler est celui des produits finis, il représente le produit fini autant que la valeur de la matière première, la valeur ajoutée (celle de la main d'œuvre), etc. attention toutefois aux moyennes : par exemple, en 1992, un véhicule Peugeot était stocké en moyenne 48 heures et un jour coûtait environ 300 F à l'entreprise ; pour calculer cette moyenne, on compte le nombre de véhicules qui sortent de l'usine *pour aller en stock*. L'industrie automobile fonctionnait très bien à l'époque et les voitures étaient expédiées directement, d'où une augmentation de stock inexistante :

$$\frac{0}{n} = 0 \text{ d'où la valeur très faible } en moyenne,$$

un véhicule sur un parking coûte le prix du parking, le gardiennage, les assurances, l'éclairage (anti-vol), les protections anti-grêle, la dégradation du matériel, etc.

pour presque toute entreprise, le stock a un coût, d'où le besoin de le réduire ;

- clients : $\frac{\overbrace{\text{actif du bilan}}^{\text{clients}} + \overbrace{\text{compte de résultat}}^{\text{E.E.N.E.}}}{\text{ventes T.T.C.}} \times 360 = \text{nombre de jours}$ ^{note 6}

pour 45 jours, un client met 45 jours à payer un bien qu'il a déjà acquis (sans l'avoir payé comptant) ;

les centrales d'achat sont payées plus de quatre-vingt-dix jours après l'achat, ce qui est illégal. Aucun contrôle n'existe, car il serait créé par l'Administration qui n'a pas les moyens et qui ne respecte pas ces délais non-plus... alors que c'est elle qui les crée...

→ on ne dénonce pas les centrales d'achat des gros clients pour ne pas les perdre ;

- fournisseurs : $\frac{\text{fournisseurs}}{\text{achats T.T.C.}} \times 360 = \text{nombre de jours}$ ^{note 7}

Si on a 45 jours en clients et 60 en fournisseurs, le besoin en fonds de roulement semble négatif, il n'y a donc selon cette idée aucun problème. IL S'AGIT D'UNE GRAVE ERREUR DE RAISONNEMENT : On compare deux valeurs dont les unités sont différentes ET DONC INCOMPATIBLES : « achats T.T.C. » n'est pas la même chose que « ventes T.T.C. ».

5 Pour calculer le stock moyen, il ne faut pas prendre la valeur du stock à une seule date : le stock varie.
→ Il faut déjà une valeur moyenne du stock.

6 L'entrée d'argent T.T.C. du client est comptée dans le compte №41. Les ventes sont indiquées HORS TAXES dans le compte de résultat №70, la T.V.A. étant comptée à part dans le compte №4457.

7 L'achat HORS TAXES est comptabilisé dans le compte №60, la T.V.A. est déduite et est comptabilisée dans le compte №44566. Le fournisseur est payé T.T.C. et cette valeur est comptabilisée dans le compte №401.

Exemple concret :

$$\begin{aligned} & \text{Taux de marge de } 100\% \\ & \text{Taux de T.V.A. normal (20\%)} \\ & \text{Clients : } \frac{\text{Clients} + \text{E.E.N.E.}}{\text{Ventes T.T.C.}} \times 360 = 45 \text{ jours} \\ & \text{Fournisseurs : } \frac{\text{Fournisseurs}}{\text{Achats T.T.C.}} \times 360 = 60 \text{ jours} \end{aligned}$$

On corrige comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{Clients : } \frac{\text{Clients} + \text{E.E.N.E.}}{\text{Ventes T.T.C.}} \times 360 \times \frac{\text{Ventes T.T.C.}}{\text{Chiffre d'Affaires (H.T.)}} \\ & \text{On a } \frac{\text{Temps d'écoulement}}{45} \times \frac{1,20}{1} = 54 \text{ Jours de Chiffre d'Affaires Hors Taxes} \quad \text{note 8} \\ & \text{Fournisseurs : } \frac{\text{Fournisseurs}}{\text{Achats T.T.C.}} \times 360 \times \frac{\text{Achats T.T.C.}}{\text{Chiffre d'Affaires (H.T.)}} \\ & \text{On a } \frac{\text{Temps d'écoulement}}{45} \times \frac{1,20}{2} = 36 \text{ Jours de Chiffre d'Affaires Hors Taxes} \quad \text{note 9} \end{aligned}$$

On a donc $54 - 36 = 18$ Jours de Chiffre d'Affaires Hors Taxes à financer d'où Besoin en Fonds de Roulement.

Les temps d'écoulement obtenus par les ratios de gestion exprimés en Jours ne sont dans la pratique pas comparables parce qu'ils ne sont pas exprimés dans la même unité (Jour d'Achat T.T.C. pour l'un, Jour de Vente T.T.C. pour l'autre). Pour permettre une réelle comparaison, les experts comptables ont mis au point une méthode qui consiste à exprimer ces mêmes ratios dans une unité commune, le Jour de Chiffre d'Affaires Hors Taxes.

Pour y parvenir, il faut corriger les temps d'écoulement obtenus par les ratios à l'aide de ratios de structure (qui permettent cette correction) – se référer à l'exemple précédent.

Dans cet exemple, on constate que l'entreprise a finalement besoin de financer en permanence dix-huit jours de chiffre d'affaires hors taxes, ce qui constitue un besoin de fonds de roulement.

La trésorerie assure la couverture tant qu'elle existe, après quoi, si aucun financement n'a été trouvé, l'entreprise doit procéder à son dépôt de bilan.

En appliquant la méthode à l'ensemble des éléments du besoin en fonds de roulement, on peut obtenir le nombre de jours de chiffre d'affaires à financer en permanence par l'entreprise qui constitue ce que les comptables appellent le « Besoin en Fonds de Roulement Normatif ».

Paragraphe 2. La méthode des scores – le scoring

Cette méthode est apparue à la fin du XX^e siècle. Son but d'origine est la détection précoce de faillite, elle consistait en l'analyse des cas de faillite. Des ratios, coefficientés, permettent d'obtenir un « score », qui, selon une fourchette, permet d'estimer en combien de temps une entreprise va périr ou non.

Le baccalauréat est une méthode des scores, la différence étant qu'avec la volonté d'augmenter le taux de réussite, cette méthode à perdu en finesse.

⁸ La T.V.A. est à 20 %, d'où 120 % en ratio de structure.

⁹ La marge est à 100 %, d'où le double du prix, soit 60 % en ratio de structure.

La méthode des scores est apparue durant la seconde moitié du XX^e siècle mais s'est beaucoup développée au troisième quart. Comme pour la méthode des ratios, il n'existe pas une seule méthode des scores, mais autant de méthodes des scores que d'organismes qui y ont recours.

La méthode consiste à choisir quelques scores très significatifs auxquels on affecte des coefficients. On cumule ensuite les valeurs coefficientées afin d'obtenir le score de l'entreprise. En fonction de sa valeur, ce score permet de déterminer si l'entreprise présente un risque de cessation de paiement dans un horizon de douze à dix-huit mois.

La méthode des scores a si bien fait ses preuves dans le monde de l'Entreprise qu'elle est désormais utilisée pour les prêts aux particuliers.

Paragraphe 3. Les logiciels d'analyse financière

À la fin du XX^e siècle ont été mis au point des logiciels d'analyse financière qui ont fait la preuve de leur efficacité et il en existe aujourd'hui de nombreux.

Le premier logiciel de la Banque de France est AIDE : Assistance Informatique de Diagnostique des Entreprises. Ce logiciel expliquait à partir de la saisie des documents comptables ce qui avait été fait.

Le deuxième logiciel, GÉODE : Gestion Opérationnelle et Dynamique des Entreprises permettait une analyse qui expliquait que faire pour solutionner les problèmes où faire perdurer une bonne situation.

De nombreux autres logiciels se sont succédé jusqu'à aujourd'hui, avec le logiciel OPALE : Outil de Positionnement et d'Analyse en Ligne pour les Entreprises.